

ABANCA et Crédit Agricole Assurances annoncent la signature d'un partenariat pour la création d'une compagnie non-vie à destination du marché Espagnol et Portugais

- La nouvelle joint-venture, basée en Galice, allie la connaissance de la clientèle d'ABANCA à l'expertise technique et produits de Crédit Agricole Assurances.
- L'accord entre le premier bancassureur européen et l'institution financière galicienne s'inscrit dans le long terme.
- La société développera son activité selon un modèle disruptif, axé sur le client et les solutions technologiques.

08/07/2019. ABANCA et Crédit Agricole Assurances annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de partenariat en assurance non vie pour opérer en Espagne et au Portugal sur une durée de 30 ans. Avec cet accord, le premier bancassureur européen et l'institution financière ont pour objectif de créer une joint-venture détenue à 50/50 qui offrira au marché des produits innovants, s'appuyant sur des solutions technologiques et une expérience client différenciée. Cette alliance permet de réunir la connaissance de la clientèle que possède ABANCA avec l'envergure acquise par Crédit Agricole Assurances sur le marché européen des assurances.

Étaient présents à la conférence de presse le Directeur général et le Directeur des assurances à l'international de Crédit Agricole Assurances, Frédéric Thomas et Guillaume Oreckin, ainsi que le Président et le Directeur général de ABANCA, Juan Carlos Escotet Rodríguez et Francisco Botas Ratera.

« Pour atteindre nos objectifs de croissance, nous avons besoin d'un partenaire industriel puissant qui complète nos forces », a déclaré Juan Carlos Escotet Rodríguez, président d'ABANCA. « Crédit Agricole Assurances est le partenaire idéal non seulement en tant qu'acteur de référence en Europe dans le secteur des assurances, mais aussi en raison de sa connaissance produit, son expertise digitale et sa capacité à explorer de nouvelles opportunités commerciales. »

« L'alliance entre Crédit Agricole Assurances et ABANCA, acteur innovant sur son marché, est une illustration parfaite de notre modèle de bancassurance qui peut se traduire, à l'international, par la mise en œuvre de partenariats hors Groupe, comme nous l'avons déjà fait par le passé. Nous sommes convaincus du "100% humain 100% digital" pour offrir au client le choix d'accéder à ses services financiers par tous les canaux, des plus traditionnels aux plus innovants. Ce partenariat est cohérent avec les ambitions du nouveau Plan à Moyen Terme du Crédit Agricole sur le renforcement de notre activité à l'international » conclut Frédéric Thomas, Directeur général de Crédit Agricole Assurances.

La nouvelle société commune ciblera les particuliers et les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à deux millions d'euros. Son modèle économique sera axé sur la connaissance des besoins des clients, la création et la commercialisation de produits simples et innovants, la souscription en libre-service et une distribution omnicanale donnant la priorité au numérique.

Réorganisation et innovation stratégiques

L'assurance fait partie des axes stratégiques d'ABANCA depuis son lancement en 2014. Dans le cadre de son processus de transformation, qui en a fait l'une des entités les plus dynamiques, rentables et solvables du marché espagnol, la banque a réorganisé la structure et reformulé le modèle économique de ce secteur. Au nombre des grandes étapes franchies, citons le lancement de produits pionniers, tels que le tarif forfaitaire et les assurances ON-OFF, ainsi que l'intégration de l'assurance à l'application de services bancaires mobiles d'ABANCA, l'une des mieux notées par les utilisateurs en Espagne.

Crédit Agricole Assurances a été conseillé pour cette opération par Arcano Partners, en tant que banque-conseil, et Linklaters sur les aspects juridiques.

De son côté, ABANCA a été conseillée par BNP Paribas en tant que banque d'investissement, Uría Menéndez sur les aspects juridiques et Boston Consulting Group comme conseil stratégique.

La finalisation de la transaction aura lieu après obtention des autorisations des autorités compétentes.

A propos d'ABANCA

ABANCA est la principale institution financière du nord-ouest de l'Espagne. Suite à l'intégration de Deutsche Bank PCB Portugal et de Banco Caixa Geral Spain, le groupe compte plus de 2 millions de clients et un réseau de plus de 700 bureaux répartis dans 11 pays, et gère un volume d'affaires de plus de 82 000 millions d'euros. En assurance, ABANCA enregistre 400,2 millions d'euros de primes (épargne comprise) et gère 2 797,4 millions d'euros d'encours dans le secteur de l'assurance vie. Au premier trimestre 2019, l'entité a enregistré une croissance de 59,8% en affaires nouvelles (vie et IARD) par rapport à la même période de l'année précédente et enregistré la commercialisation de plus de 16 000 contrats Tarifas Planas, son produit phare en assurance.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 600 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2018 s'élève à 33,5 milliards d'euros (normes IFRS).

www.ca-assurances.com

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Contacts Relations investisseurs

Marie-Isabelle Marcellesi + 33 (0)1 57 72 12 84

Anne-Lise Jullin + 33 (0)1 43 23 83 67

relations.investisseurs@ca-assurances.fr

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98
Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26
service.presse@ca-assurances.fr